

**C. H. S. du 3/12/2009**

**I) Approbation du PV du 25/06/2009**

Unanimité.

**II) Présentation du document unique rédigé par chaque direction.**

Chaque ACMO nous à présenté et commenté le document rédigé par les groupes de travail en concertation avec les OS .Les risques majeurs identifiés ,quantifiés et qualifiés ont fait l'objet de discussions avec pour finalités :

l'émergence de propositions d'actions futures . (formations ....)

Le suivi des actions déjà initiées .(contrôle électrique, incendie ,...).

La surveillance et la vigilance concernant les risques potentiels qui n'appellent pas de réactions immédiates (amiante ...)

Chaque direction doit maintenant présenter le document unique en CTP pour validation suite à quoi chaque chef de service le signera et sera responsable de sa mise en œuvre conformément aux règles rappelées par l'IHS en début de séance .

Le président propose un point d'étape dans six mois.

**III) Présentation des plans du futur SIP de Cahors.**

Mme MARGERIT nous a commenté les plans des futurs locaux du SIP ,du CDIF et des HYPOTHEQUES.situés au 1° étage de l'actuel HDF Nous espérons être associés au suivi des travaux et à l'aménagement des lieux

L'ordre du jour ayant été épuisé le président lève la séance.